



HAL
open science

[La Newsletter]

Yann Desjeux, Laure Latruffe

► **To cite this version:**

| Yann Desjeux, Laure Latruffe. [La Newsletter]. 2010, 4 p. hal-01462536

HAL Id: hal-01462536

<https://hal.science/hal-01462536>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOMMAIRE

- **Restitution des résultats au niveau local**
- **Restitution à la Commission Européenne**
- **Documents utiles**

Après trois ans d'activités, le projet CAP-IRE arrive à sa fin au 31 décembre 2010. Dans un objectif de visibilité et de diffusion, cette troisième newsletter du projet CAP-IRE synthétise les principaux résultats issus des enquêtes conduites auprès d'agriculteurs en 2009 (cf. Newsletter N°2) et présente quelques résultats d'analyses spécifiques, ainsi que les remarques formulées par les différents acteurs auxquels ces divers éléments ont été présentés.

Comme détaillé dans les précédentes newsletters, le projet CAP-IRE s'est articulé principalement autour de la collecte de données primaires issues d'enquêtes auprès d'agriculteurs et de la mobilisation d'expertises d'acteurs locaux.

En 2009, une enquête à grande échelle a été conduite par l'ensemble des neuf partenaires du projet auprès de quelques 2300 agriculteurs européens, dont, pour la France, 140 en Région Centre et 155 en Région Midi-Pyrénées. Les objectifs principaux étaient alors d'identifier les relations qu'entretiennent les agriculteurs avec leur zone rurale d'appartenance (d'un point de vue agricole, social et environnemental) et d'évaluer les tendances d'évolution du ménage agricole et de l'exploitation sous deux scénarios radicalement opposés de politique agricole.

Les résultats préliminaires d'une première série d'analyses ont été présentés aux comités d'experts locaux mi-2010 afin de recueillir l'avis et les remarques des experts locaux, mobilisés sur le projet, concernant la réalité et la représentativité de ces résultats. En France, cette présentation a eu lieu le 21 Juin à Orléans (pour la Région Centre) et le 28 Juin à l'Isle-Jourdain (pour la Région Midi-Pyrénées) en présence d'une dizaine de personnes issues de l'administration et des sphères de l'agriculture, de l'environnement et de la société pour chacune des deux régions concernées. Ceci a permis non seulement d'affiner les analyses le cas échéant, mais également de s'assurer de la bonne interprétation des résultats.

Restitution des résultats au niveau local

Les résultats finaux ont été présentés les 6 et 7 Décembre 2010, respectivement à Toulouse et à Orléans, principalement dans un but d'appropriation des résultats de ce projet par les acteurs de l'agriculture et des territoires. La diffusion de ces résultats était adressée à un public plus large que les réunions précédentes ; ainsi, en plus des experts ayant été impliqués sur la durée du projet, un nombre conséquent d'invitations a été envoyé à destination des divers acteurs des territoires (élus locaux, élus européens, syndicats agricoles, syndicats de pays, communautés de communes ou d'agglomérations, acteurs associatifs, organisations professionnelles, etc.). Il est cependant à regretter la faible participation des acteurs extérieurs aux comités d'experts ayant suivi le projet.

De manière synthétique les résultats des deux Régions françaises ont été, dans la mesure du possible, comparés à ceux des neuf autres régions

Titre du projet

Evaluation des différents impacts de la Politique Agricole Commune (PAC) sur l'économie rurale

Acronyme

CAP-IRE

N° de contrat

FP7-216672

Date de démarrage

1^{er} janvier 2008

Durée

36 mois

Financier

Commission Européenne

Budget

1,8 M€

Site internet

www.cap-ire.eu

Coordinateur scientifique

Davide Viaggi
(Université de Bologne, Italie)

Partenaire français

INRA, UMR SMART
4, allée Adolphe Bobierre
CS61103
35011 Rennes Cedex
<http://www.rennes.inra.fr/smart>

Contact pour la France

Laure Latruffe
Tél.: 02.23.48.53.93
Fax: 02.23.48.53.80
laure.latruffe@rennes.inra.fr

européennes. Il est par ailleurs à signaler que les différences entre régions, lorsqu'elles apparaissent, doivent être modérées en fonction de la représentativité (ou non) de l'échantillon enquêté, des conditions socio-économiques des régions concernées, et des caractéristiques structurelles des exploitations.

Toutefois les régions françaises se détachent des autres régions européennes du projet sous plusieurs aspects. Sans détailler ici toutes les différences observées avec les autres régions européennes, nous rappellerons toutefois que :

- plus de 70% des exploitants enquêtés en France retirent au moins 50% des revenus de leur foyer des seules activités agricoles, marquant bien l'agriculture comme activité économique principale. A titre de comparaison, il s'agit de seulement 11% des exploitants enquêtés dans le district de Lahn-Dill (Allemagne de l'Ouest).
- les exploitations enquêtées en régions Centre et Midi-Pyrénées sont parmi les exploitations des régions européennes du projet où la diversification agricole est la plus grande : 16% des exploitations enquêtées en Région Centre déclarent pratiquer des travaux agricoles pour des tiers, majoritairement axés sur les opérations culturelles liées aux grandes cultures (la moyenne pour les 11 régions du projet est de 8%), et 16% des exploitations enquêtées en région Midi-Pyrénées pratiquent la vente directe, concernant majoritairement les produits (transformés ou non) animaux (moyenne de l'échantillon total au niveau du projet : 6%).
- les trois-quarts des exploitants enquêtés en Régions Centre ou Midi-Pyrénées habitent, seuls ou en famille, sur le lieu du siège de leur exploitation, montrant par extension le rôle crucial joué par les exploitations agricoles au maintien de la dynamique et de l'économie rurales.

Le questionnaire adressé aux exploitants comportait également une série de questions destinée à recueillir leurs intentions d'évolution sous deux scénarios de politique agricole à l'horizon 2020. Sous chacun de ces scénarios, les prix et les conditions économiques restent les mêmes que ceux observés en 2009 (date de l'enquête) mais, alors que le premier scénario n'envisage pas de changement de PAC entre

2013 et 2020, le second scénario considère la suppression totale de la PAC à partir de 2013.

En cas de suppression totale de la PAC, et si les intentions données par les enquêtés étaient effectivement réalisées, l'on observerait sur les deux régions françaises une augmentation du nombre d'exploitations produisant sous contrat de production (au même titre que les régions hollandaise et est-allemande) et l'on constaterait une augmentation de la part des coopératives et des circuits de vente directe parmi les acheteurs des productions ; ce dernier élément confirmant la tendance observée d'une augmentation de la diversification en cas de suppression de la PAC.

Le croisement de différentes données issues de ces déclarations d'intentions ont permis de détacher des tendances comparatives (entre un scénario PAC et un scénario sans PAC) ayant un impact potentiel en matière d'environnement. Ainsi il semblerait que sous le scénario 'suppression de la PAC' la part des exploitations de l'échantillon français ayant un impact positif potentiel sur l'environnement serait plus importante que la même tendance au sein de l'échantillon total du projet.

Cependant, l'élément le plus important en matière d'évolution de la situation agricole en Europe reste incontestablement la question du maintien des exploitations dans le secteur agricole ou de leur disparition. Ainsi, alors que sur les 2363 exploitations enquêtées au niveau européen 75% déclarent vouloir rester en activité à l'horizon 2020 sous le scénario 'maintien de la PAC', ce pourcentage chute à 45% sous le scénario 'suppression de la PAC'. Ces chiffres sont respectivement de 64 et 36% pour la Région Midi-Pyrénées, et de 77 et 47% pour la Région Centre.

Afin d'affiner cette analyse et de réellement mesurer l'impact d'une suppression totale de la PAC, la part des exploitants déclarant vouloir continuer à exploiter sous le scénario 'maintien de la PAC' mais déclarant a contrario souhaiter arrêter d'exploiter sous le scénario 'suppression de la PAC' a été mesurée. Ainsi, une suppression totale de la PAC entraînerait la disparition d'environ un tiers des exploitations enquêtées au niveau européen, et environ 30% pour chacune des deux régions françaises concernées. A titre de comparaison, les extrêmes observés dans ce contexte vont d'une disparition de 68% des exploitations enquêtées dans le district du



Lahn-Dill (Allemagne de l'Ouest) à la disparition de 12% des exploitations enquêtées sur la province de la Hollande du Nord (Pays-Bas) ou dans la région de Podlaskie (Pologne). Il est toutefois bien entendu que ces chiffres sont intimement liés aux systèmes et aux orientations agricoles majoritaires dans les zones d'études concernées. Ainsi, au niveau de l'échantillon européen les systèmes les plus sensibles se révèlent être la culture des olives ainsi que les systèmes mixtes culture-élevage, alors que les systèmes de loin les plus robustes sont ceux ayant trait au maraîchage et à l'horticulture. Bien entendu, ces chiffres ne reflètent que des déclarations d'intention et leur mise en œuvre effective par les agriculteurs dépend de nombreux facteurs impossibles à considérer dans leur ensemble. Cependant, ces chiffres, bien que discutables sur certains de leurs aspects, reflètent une tendance sérieuse et, du côté des répondants à l'enquête, sont justifiés majoritairement par un manque de rentabilité de l'activité agricole en cas de suppression totale de la PAC, et montrent bien l'importance de la PAC pour la conservation et la pérennité de l'agriculture, et par conséquent du maintien des zones rurales en Europe. Il est toutefois à signaler que les déclarations d'intention présentées ci-dessus ne permettent pas d'obtenir un taux net de disparition des exploitations, dans le sens où il n'a pas été possible d'évaluer l'impact d'une suppression de la PAC sur les installations en agriculture.

Restitution à la Commission Européenne

A l'échelle globale du projet, une synthèse des résultats principaux a donné lieu, le 25 novembre 2010, à une présentation aux services de la Commission Européenne en présence de nombreux institutionnels et officiels de la Commission appartenant à la Direction Générale de l'Agriculture, de la Recherche, et de l'Environnement principalement.

Sans revenir sur la totalité des points abordés lors de cette présentation on retiendra par exemple que :

- une suppression de la PAC affecterait négativement le nombre d'exploitations adoptant des innovations au cours des 10 prochaines années et retarderait l'adoption d'innovations par les exploitations ayant prévu de le faire.

- si les indicateurs économiques standards (ex: part de l'agriculture dans le PIB et dans l'emploi) masquent le rôle crucial joué par les exploitations agricoles dans les zones rurales, il est cependant révélé que les échanges entre l'exploitation agricole et son environnement proche sont beaucoup plus dépendantes de la sensibilité de l'agriculteur à son milieu local que des caractéristiques structurelles de l'exploitation.
- une suppression de la PAC induirait une réduction de l'utilisation des intrants agricoles et de l'intensification de l'élevage, mais induirait également de manière significative une déprise agricole de certaines zones de production (et augmenterait ainsi la vulnérabilité sociale et environnementale de ces zones). Le défi se situe donc dans la recherche d'un juste équilibre entre les différents objectifs politiques.
- une modification de politique aurait d'importantes répercussions négatives en termes d'emplois agricoles, et donc en termes d'emplois régionaux, dans la majeure partie des zones étudiées par le projet.

Les résultats issus du projet CAP-IRE ont permis par conséquent de formuler, à destination de la Commission Européenne, un certain nombre de recommandations politiques. Parmi lesquelles :

- un besoin affirmé pour une politique agricole affichant une cohérence forte entre ses différentes mesures.
- une redéfinition du rôle et des objectifs de la politique, avec (i) une attention plus forte apportée aux mesures favorisant l'adoption d'innovations, et (ii) un renforcement de liens entre l'aspect productif de l'activité agricole et ses aspects sociaux et environnementaux.
- la nécessité de prendre en compte les contributions non-agricoles apportées à la sphère rurale par l'agriculture.
- la prise en compte de l'hétérogénéité des situations, des structures de gouvernance et des environnements institutionnels en place, lors de la définition des politiques agricoles.
- la reconnaissance de la concentration géographique de l'agriculture (bassins de production et organisation des filières) au sein de certaines zones rurales et la vulnérabilité locale que cela peut entraîner en cas de déclin de l'activité agricole.



Documents utiles

Enfin, dans un objectif d'appropriation des résultats de recherche issus du projet CAP-IRE par les différents acteurs de la politique, de l'agriculture et des territoires, quelques documents récapitulatifs sont librement disponibles et utilisables.

Descriptif du projet (en anglais) :

http://www.cap-ire.eu/Documents%20Respository/Flyer_def.pdf

Newsletter française N°1 du projet CAP-IRE, Septembre 2009 :

http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2010/02/PROD2010587298c9_20100201044238978.pdf

Newsletter française N°2 du projet CAP-IRE, Décembre 2009 :

http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2010/02/PROD2010ecc28fa3_20100201044502206.pdf

Synthèse des réponses des Comités Locaux d'experts des Régions Centre et Midi-Pyrénées au questionnaire sur les enjeux des zones rurales et l'impact de la PAC dans leur Région, Janvier 2009 :

http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2009/07/PROD2009a81aa1f0_20090713045652263.pdf

Restitution des résultats du projet CAP-IRE : diaporama présenté en Région Midi-Pyrénées et en Région Centre les 6 et 7 Décembre 2010 :

http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2010/12/PROD20109360f97a_20101213024109461.pdf

Résumé synthétique de la restitution des résultats du projet auprès de la Commission Européenne, 25 Novembre 2010 : *'The role of the Common Agricultural Policy for EU agriculture and rural areas. Insights from the project CAP-IRE* :

http://www.cap-ire.eu/Lists/News/Attachments/12/CAP-IRE_policy_brief_final_22112010.pdf

